

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N° 84-2026-214

PUBLIÉ LE 15 SEPTEMBRE 2026

Sommaire

84_DRAAF_Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes / Direction générale

84-2026-09-14-00007 - Arrêté n° 2026/09-26 du 14 septembre 2026
relatif à la publication par extrait de décisions pour le département
de l'Allier (8 pages)

Page 3

84-2026-09-14-00008 - Arrêté n° 2026/09-27 du 14 septembre 2026
relatif à la publication par extrait de décisions pour le département
du Cantal (9 pages)

Page 11

Le Préfet

Lyon, le 14 septembre 2026

ARRÊTÉ n° 2026/09-26

RELATIF À
LA PUBLICATION PAR EXTRAIT DE DÉCISIONS
AU TITRE DU CONTRÔLE DES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

**Le préfet de la région Auvergne-Rhône-
Alpes,
Préfet du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le code rural et de la pêche maritime en particulier les articles L.312-1, L.331-1 à L.331-11, R.312-1 à R.312-3, R.313-8, R.331-1 à R. 331-7,

Vu l'arrêté préfectoral n°2022-293 du 30 septembre 2022 portant le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) pour la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'arrêté préfectoral n°2026-147 du 22 mai 2026 portant délégation de signature à Monsieur Armand SANSÉAU, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'arrêté DRAAF n°2026/09-01 du 4 septembre 2026 portant subdélégation et délégation de signature à certains agents de la DRAAF concernant la compétence d'administration générale,

Considérant les demandes préalables d'autorisation déposées, soumises à autorisation d'exploiter au titre du L. 331-2 et du schéma directeur régional des exploitations agricoles pour la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Sur proposition du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les **autorisations d'exploiter tacites** à l'issue du délai d'instruction sont les suivantes pour le département de l'**Allier** :

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Communes des biens accordés	Date de la décision tacite
GAEC DE LA GIRAUDIERE	TORTEZAIS	93,9401	MURAT, VILLEFRANCHE-D'ALLIER, TORTEZAIS	03/07/2026
GAEC LABOUESSE	SAINT-ANGEL	1,6560	SAINT-ANGEL	04/07/2026
GAEC THEVENET	PIERREFITTE-SUR-LOIRE	13,8340	SALIGNY-SUR-ROUDON	04/07/2026
GAEC DE BARASSIER	SAINT-VICTOR	1,1080	CHAMBLET	05/07/2026
POUENAT Jean-Michel	MALICORNE	36,7124	MALICORNE	09/07/2026
GAEC GUERS	CHEZY	60,3173	CHEZY, LUSIGNY	09/07/2026
GAEC DE BORD	SAINT-ETIENNE-DE-VICQ	76,5366	SAINT-ETIENNE-DE-VICQ, CUSSET	09/07/2026
GAEC CHASSOT PEJOUX	SAINT-PRIX	287,9095	LAPALISSE, SAINT-PRIX	10/07/2026
GAEC ORHAN	BUSSET	9,9505	BUSSET	11/07/2026
PEGUIRON Esther "L'éveil aux plantes"	ARFEUILLES	0,03	ARFEUILLES	11/07/2026
GAEC DE L'EOLIENNE	SALIGNY-SUR-ROUDON	132,6213	SALIGNY-SUR-ROUDON, BIOZAT, BRUGHEAS	11/07/2026
GAEC DU TREMBLET	LURCY-LEVIS	139,2369	CHATEAU-SUR-ALLIER, LURCY-LEVIS, DORNES, AZY-LE-VIF, THAUMIERS, LE VEURDRE, BANNEGON, MORNAY-SUR-ALLIER	12/07/2026

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Communes des biens accordés	Date de la décision tacite
EARL DES ANDRAUDS	PARAY-LE-FRESIL	104,5533	COURCAIS	12/07/2026
GAEC BMH RUELLE	LOUROUX-BOURBONNAIS	23,5152	LE VILHAIN	12/07/2026
GAEC CORSINI	TREVOL	49,0842	SAINT-ENNEMOND	12/07/2026
SCEA CLUZEL M2J	SAZERET	289,1839	CHAPPES, DEUX-CHAISES, SAZERET, SAINT-PRIEST-EN-MURAT	13/07/2026
MERCIER Romain	BESSION	120,0660	BESSION, BRESNAY	13/07/2026
MEUNIER Flavian	YZEURE	65,6187	TOULON-SUR-ALLIER YZEURE	13/07/2026
GAEC DES RAGEAUDS	MOLINET	4,0985	LE PIN	13/07/2026
PECQUERY Carole	HERISSON	48,8267	HERISSON	16/07/2026
SOULIER Hervé	LAJO	48,1980	CHAPEAU	18/07/2026
EARL PHILOU	LALIZOLLE	62,03	VICQ, LALIZOLLE, EBREUIL	19/07/2026
MALLERET Davy	PERIGNY	34,6156	SAINT-GERAND-LE-PUY, PERIGNY	20/07/2026
GRELIER Guillaume	SAINTE-THERENCE	21,7869	MAZIRAT, SAINTE-THERENCE	23/07/2026
LAFORET Geoffrey	SAINT-HILAIRE	154,5952	MONETAY-SUR-LOIRE, LE PIN, COULANGES	25/07/2026
MORET Guillaume	VILLEFRANCHE-D'ALLIER	11,7084	COSNE-D'ALLIER	26/07/2026
ARNAL FONTUGNE Robin	FRANCHESSE	145,3804	FRANCHESSE	26/07/2026
PEGAND Didier	VICQ	3,4103	VICQ, SAINT-BONNET-DE-ROCHEFORT	27/07/2026
BOUTONNAT Nathalie	LAPALISSE	184,6609	LAPALISSE, SERVILLY PERIGNY, MONTAIGUET-EN-FOREZ, SAINT-PRIX	30/07/2026
GAEC AMOUR	BUXIERES-LES-MINES	24,2090	SAINT-SORNIN	30/07/2026
DESNAUDS Blaise	CHAVENON	22,2437	BUXIERES-LES-MINES	30/07/2026

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Communes des biens accordés	Date de la décision tacite
ROUDIER Valentin	LAFELINE	349,6544	LAFELINE, BRANSAT, LE THEIL, FLEURIEL, VOUSSAC	31/07/2026
EARL DE LA GRANDE TAUPINIERE	COULEUVRE	9,3613	VALIGNY	31/07/2026
EARL THOMAS JEAN-YVES ET HUGO	AGONGES	107,3956	AGONGES, BOURBON-L'ARCHAMBAULT, SAINT-MENOUX	31/07/2026
GARREL Christian Jean-Richard	JALIGNY-SUR-BESBRE	2,1730	JALIGNY-SUR-BESBRE	31/07/2026
GAEC DES TROIS CHENES	VARENNES-SUR-TECHE	5,8395	TREZELLES, VARENNES-SUR-TECHE	31/07/2026
EARL LA PETITE MAISON	GANNAT	58,2719	GANNAT, EFFIAT, BAS-ET-LEZAT, MONTPENSIER BUSSIERES-ET-PRUNS	01/08/2026
POTHIER Yann	SAINT-GERAND-LE-PUY	12,0575	SAINT-GERAND-LE-PUY	01/08/2026
PARDOUX Maxime	LE VILHAIN	123,2880	CERILLY, LE VILHAIN	02/08/2026
GAEC DES SAUZAIS	SAINT-POURCAIN-SUR-BESBRE	56,8077	SAINT-POURCAIN-SUR-BESBRE	03/08/2026
MOSNIER Nadine	COMMENTRY	8,5253	COMMENTRY	07/08/2026
GAEC GUILLEMIN MEAUME	THEIL	2,1043	LE THEIL	07/08/2026
GAEC DE BELLEVUE	SAINT-DIDIER-EN-DONJON	1,8693	LENAX	09/08/2026
GIRAUDET Mickaël	VICQ	5,7812	NAVES	09/08/2026
GAEC BOUTET PERE ET FILS	LA CELLE	46,7881	LA CELLE	10/08/2026
GAEC DU PONT DE NOCQ	CHAMBERAT	2,9490	SAINT-SAUVIER	11/08/2026
GAEC PUY CLAUD	MARCILLAT-EN-COMBRAILLE	3,4390	ARPHEUILLES-SAINT-PRIEST	12/08/2026
EARL BURLOT	VARENNES-SUR-ALLIER	4,92	VARENNES-SUR-ALLIER	14/08/2026
GAEC ROBIN RCR	VILLEFRANCHE-D'ALLIER	3,8934	VILLEFRANCHE-D'ALLIER	15/08/2026

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Communes des biens accordés	Date de la décision tacite
GAEC LAUBY	SAINT-LEON	10,7029	SALIGNY-SUR-ROUDON	15/08/2026
BURGMAYER David	SAINT-DESIRE	180,9982	GOUISE, BESSAY-SUR-ALLIER, NEUILLY-LE-REAL	17/08/2026
GAEC PINEL S ET O	EBREUIL	54,9514	EBREUIL	20/08/2026
GAEC AUDINAT	DENEUILLE-LES-MINES	29,0066	DENEUILLE-LES-MINES	22/08/2026
GAEC DE BEAUMONT	SAINT-SORNIN	28,9404	SAINT-SORNIN	24/08/2026
SAILLARD Benoît	DURDAT-LAREQUILLE	482,1038	LA CELLE, COMMENTRY DURDAT-LAREQUILLE, VILLEBRET, LAVAUT-SAINTE-ANNE	25/08/2026
DUPRE Sébastien	TARGET	23,7257	TARGET, MONESTIER	27/08/2026
GAEC DUCROS	TERJAT	5,6365	SAINTE-THERENCE, TERJAT	29/08/2026
KERCKHOVE Antoine	COULEUVRE	48,2838	COULEUVRE	29/08/2026
SAINT-ANDRÉ Jean-Michel	CHARMEIL	5,9787	SEUILLET, CREUZIER-LE-NEUF	30/08/2026

Les accusés de réception de dossier complet valant autorisation tacite d'exploiter au terme des quatre mois d'instruction peuvent être consultés au service d'économie agricole de la direction départementale des territoires.

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise à disposition des décisions d'autorisation à la direction départementale des territoires qui interviendra le lendemain de la publication du présent arrêté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 2 :

Par arrêté préfectoral ont fait l'objet d'une **autorisation totale d'exploiter** les demandes suivantes pour le département de l'**Allier** :

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Communes des biens accordés	Date de la décision préfectorale
GAEC DU GROS CHENE	VALIGNY	21,6101	VALIGNY	02/07/2026
CARRE Aymeric	VIEURE	112,7403	SAINT-AUBIN-LE-MONIAL, YGRANDE	07/07/2026
QUELIN Michel	BROUT-VERNET	19,3910	BROUT-VERNET	09/07/2026
PETIT Jérôme	ROCLES	139,4672	ROCLES, LE THEIL, TREBAN, TRONGET	27/08/2026

Ces décisions d'autorisation d'exploiter peuvent être consultées au service d'économie agricole de la direction départementale des territoires.

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise à disposition des décisions d'autorisation à la direction départementale des territoires qui interviendra le lendemain de la publication du présent arrêté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 3 :

Par arrêté préfectoral ont fait l'objet d'un **refus partiel ou total d'autorisation d'exploiter** les demandes suivantes pour le département de l'**Allier** :

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie demandée (ha)	Superficie autorisée (ha)	Communes des biens accordés	Date de la décision préfectorale
GAEC MICAUD	YGRANDE	13,9075	0		07/07/2026
MILLET Nolwenn	YGRANDE	21,5002	13,9075	YGRANDE	07/07/2026
GIRARD Lydia	BAYET	26,2460	0		09/07/2026
EARL MIALON	BAYET	78,9410	59,55	BARBERIER, BROUT-VERNET, ETROUSSAT, USSEL-D'ALLIER	09/07/2026
EARL GPAGRI	BARBERIER	30,7670	0		09/07/2026

Ces décisions de refus peuvent être consultées au service d'économie agricole de la direction départementale des territoires.

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise à disposition desdites décisions à la direction départementale des territoires qui interviendra le lendemain de la publication du présent

arrêté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 :

Par arrêté préfectoral ont fait l'objet d'une **décision de rescrit** les demandes suivantes pour le département de l'**Allier** :

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie demandée	Communes de localisation des biens	Régime du droit d'exploiter	Date de la décision préfectorale
BOUTELOUP Yann	CRESSANGES	75,7279	COULANDON, CRESSANGES, BRESSOLES	NON SOUMIS	29/05/2026
JOLY Cécile	GENNETINES	14,4886	GENNETINES	NON SOUMIS	29/05/2026
JOBERT Antoine	BEZENET	1,8360	BEZENET	NON SOUMIS	29/05/2026
DURAND Quentin	CORGOLOIN	1,5813	COMMENTRY	NON SOUMIS	29/05/2026
S'JONGERS Hugo	AGONGES	10,4515	AGONGES	NON SOUMIS	27/08/2026
ALLAIX Ilona	AVERMES	0,4880	AVERMES	NON SOUMIS	27/08/2026
CHAPELET Fabien	YZEURE	4,9559	AUTRY-ISSARDS	NON SOUMIS	27/08/2026
SIGNORET Dylan	YGRANDE	10,4410	YGRANDE	NON SOUMIS	27/08/2026

Ces décisions de rescrit peuvent être consultées au service d'économie agricole de la direction départementale des territoires.

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise à disposition desdites décisions à la direction départementale des territoires qui interviendra le lendemain de la publication du présent arrêté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales Auvergne-Rhône-Alpes et le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, le directeur départemental des territoires de l'**Allier** sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur régional de l'alimentation, de

l'agriculture et de la forêt et par délégation,
L'adjointe à la cheffe du service régional
d'économie agricole

Alexandra BERAUD-SUDREAU

Le Préfet

Lyon, le 14 septembre 2026

ARRÊTÉ n° 2026/09-27

**RELATIF À
LA PUBLICATION PAR EXTRAIT DE DÉCISIONS
AU TITRE DU CONTRÔLE DES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES**

**Le préfet de la région Auvergne-Rhône-
Alpes,
Préfet du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le code rural et de la pêche maritime en particulier les articles L.312-1, L.331-1 à L.331-11, R.312-1 à R.312-3, R.313-8, R.331-1 à R. 331-7,

Vu l'arrêté préfectoral n°2022-293 du 30 septembre 2022 portant le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) pour la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'arrêté préfectoral n°2026-147 du 22 mai 2026 portant délégation de signature à Monsieur Armand SANSÉAU, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'arrêté DRAAF n°2026/09-01 du 4 septembre 2026 portant subdélégation et délégation de signature à certains agents de la DRAAF concernant la compétence d'administration générale,

Considérant les demandes préalables d'autorisation déposées, soumises à autorisation d'exploiter au titre du L. 331-2 et du schéma directeur régional des exploitations agricoles pour la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Sur proposition du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les **autorisations d'exploiter tacites** à l'issue du délai d'instruction sont les suivantes pour le département du **Cantal** :

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Communes des biens accordés	Date de la décision tacite
VIZET Bertrand	LE MONTEIL	19,46	CHALVIGNAC	01/07/2026
GAEC MEALET	SAINT-MARTIN-SOUS-VIGOUROUX	11,77	SAINT-MARTIN-SOUS-VIGOUROUX	03/07/2026
GAEC LES SALERS DE GROMMIERES	PEYRUSSE	15,06	CHARMENSAC	04/07/2026
BARBAT Florent	MARCENAT	10,70	MARCENAT	04/07/2026
BADUEL Benoît	SAINT-SAURY	79,54	SAINT-SAURY	05/07/2026
CATALAN Florian (GAEC DU LAC)	MARCOLES	129,23	MARCOLES, JUSSAC, REILHAC, MARMANHAC	05/07/2026
CONDAMINE Rémi (GAEC CONDAMINE À LACAN)	SAINT-SAURY	176,44	SOUSSEYRAC (46), BESSONIES (46), SAINT-SAURY, CASSANIOUZE, ROUMEGOUX, CAYROLS, LE ROUGET-PERS	09/07/2026
GAEC LA ROCHE DE LIGNEROLLES	SAINT-PONCY	69,52	SAINT-PONCY, LASTIC, VIEILLESPESE	10/07/2026
CHALIER Mathilde	SAINT-PONCY	69,52	SAINT-PONCY, LASTIC, VIEILLESPESE	10/07/2026
VIDAL Jérôme	CONDAT	10,70	MARCENAT	10/07/2026
TEISSEDRE (GISARD) Emmanuelle (GAEC VITTEL)	SAINT-MARTIN-VALMEROUX	211,68	DRUGEAC, SAINT-MARTIN-VALMEROUX, SAINT-MARTIN-CANTALES, SAINT-PROJET-DE-SALERS	11/07/2026

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Communes des biens accordés	Date de la décision tacite
VIDALENC Valentin	NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE	75,42	GOURDIEGES, NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE	12/07/2026
EARL ESTIVAL	BOISSET	3,81	BOISSET	13/07/2026
GAEC GUILBOT	FRIDEFONT	4,49	FRIDEFONT	13/07/2026
FOUILLADE Didier	MARCENAT	10,60	MARCENAT	16/07/2026
GAEC DE L'HOPITAL	SAINT-SANTIN	11,70	SAINT-CONSTANT-FOURNOULES	17/07/2026
RAYNAL Justine	JABRUN	0,34	ESPINASSE	17/07/2026
AUDUBERT Baptiste (GAEC AUDUBERT)	MOLEDES	159,42	ALLANCHE, MOLEDES	19/07/2026
GAEC LAFFON	SAINT-MARTIN-SOUS-VIGOUROUX	0,64	SAINT-MARTIN-SOUS-VIGOUROUX	19/07/2026
PORTAL Tanguy (GAEC DES MYOSOTIS)	CHALIERS	166,91	CLAVIERES, CHALIERS, LORCIERES, CHAULIAC (48)	19/07/2026
PITOT David	NAUCELLES	29,51	YTRAC	20/07/2026
VEREME David	APCHON	17,82	APCHON	20/07/2026
GAEC CHASSANY	FRIDEFONT	4,89	FRIDEFONT	21/07/2026
RIEUTORT Alexandre	CHAUDDES-AIGUES	175,00	CHAUDDES-AIGUES, JABRUN	23/07/2026
GAEC CHEYMOL Père et fils	SAINT-ILLIDE	49,07	FONTANGES	23/07/2026
DAYRAL Damien	PLEAUX	19,02	PLEAUX	23/07/2026
BROUSSE Grégory	ALLY	57,99	ESCORAILLES, ALLY	24/07/2026
GAEC MURAT PÈRE ET FILS	ROANNES-SAINT-MARY	6,67	ROANNES-SAINT-MARY	24/07/2026
GAEC CHEZ LE CADET	TRIZAC	23,74	TRIZAC	24/07/2026
TABEL Lucas	SAINT-CERNIN	80,72	FREIX-ANGLARDS, SAINT-CERNIN, JUSSAC	25/07/2026
GAEC ELEVAGE LAFON FERME DE ROZIERES	SAINT-CHAMANT	5,75	SAINT-CHAMANT	25/07/2026

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Communes des biens accordés	Date de la décision tacite
CHAMBARON David	MONTCHAMP	42,74	MONTCHAMP	25/07/2026
BERTHON Baptiste	AURIAC-L'EGLISE	213,54	MOLOMPIZE, AURIAC-L'EGLISE, CHARMENSAC, ANZAT-LE-LUGUET (63)	25/07/2026
GAEC PELISSIER Père et Fils	RIOM-ES-MONTAGNES	135,09	SAIGNES, VEBRET, YDES, RIOM-ES-MONTAGNES	26/07/2026
GAEC COSTE FRANCK ET SONIA	LABESSERETTE	3,50	LABESSERETTE	26/07/2026
POJOLAT Cédric	COREN	15,30	SAINT-PONCY	27/07/2026
GAEC HERAULT	MARCENAT	23,73	MARCENAT	29/07/2026
DAMPRUND Anthony	CHAMPAGNAC	61,52	SAINT-PIERRE	30/07/2026
Indivision LAPORTE	MONTSALVY	74,53	JUNHAC, MONTSALVY	30/07/2026
VEREME Ludovic	MARCHASTEL	8,87	APCHON	30/07/2026
VORS Céline (GAEC DES FRAUX)	VALUEJOLS	146,63	ROFFIAC, USSEL, VALUEJOLS, LAVEISSENET	31/07/2026
BERTHEOL Daniel	CHAVAGNAC	69,88	CHALINARGUES, CHAVAGNAC	31/07/2026
LAROUSSINIE Mathieu	LABROUSSE	5,95	ARPAJON-SUR-CERE	31/07/2026
GAEC LAFON A MOUGEAC	MARCOLES	2,02	BOISSET	31/07/2026
OUSTRUY Jean-Baptiste	MONTSALVY	66,62	MONTSALVY	01/08/2026
BERTHON MAURY Nathalie	SAINTE-ANASTASIE	3,80	SAINTE-ANASTASIE	01/08/2026
GAEC ÉLEVAGE BENOIT	CHALINARGUES	17,96	CHALINARGUES	01/08/2026
LAFEUILLE Étienne	ALLY	10,65	ALLY, BARRIAC-LES-BOSQUETS	01/08/2026
EARL ROUSSILHE	BREZONS	3,79	BREZONS	02/08/2026
BATIFOL Jérôme	GRANDVALS	24,28	SAINT-URCIZE	02/08/2026

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Communes des biens accordés	Date de la décision tacite
RAYMOND Thomas	CHAVAGNAC	3,16	CHAVAGNAC	03/08/2026
VAISSIERE Jérémy	PUYCAPEL	16,18	PUYCAPEL	06/08/2026
GAEC DUVAL CLAUDE PÈRE ET FILS	VALETTE	24,57	VALETTE	07/08/2026
BOUDON Catherine	LIEUTADES	44,80	SAINT-URCIZE, MARCHASTEL (48), RECOULES- D'AUBRAC (48)	09/08/2026
MATRAT David	LASCELLE	14,08	MANDAILLES-SAINT- JULIEN	09/08/2026
GAEC DE LA MALAUDIE	VALETTE	13,50	VALETTE	11/08/2026
GAEC VERNET	MARCENAT	69,40	MARCENAT	13/08/2026
DELBERT Florian	SIRAN	26,33	SIRAN	13/08/2026
CHAUVET Rémi Didier	ANGLARDS-DE- SALERS	5,74	SALINS	13/08/2026
GAEC DE CHAUBERT	SENEZERGUES	38,94	PUYCAPEL	13/08/2026
VENZAC Simon (GAEC DE CHAUBERT)	SENEZERGUES	170,47	LABESSERETTE, PUYCAPEL, CASSANIOUZE, SENEZERGUES	13/08/2026
RAYNAL Rémi (GAEC ÉLEVAGE RAYNAL)	ANTERRIEUX	185,09	ANTERRIEUX, CHEYLADE	13/08/2026
CROS PAGES Isabelle	CHAUDES-AIGUES	44,03	SAINT-URCIZE, NASBINAL (48), RECOULES- D'AUBRAC (48)	14/08/2026
PERRET Ghislain	ROANNES-SAINT- MARY	19,77	ROANNES-SAINT- MARY	14/08/2026
EARL LE RELAIS	PARLAN	2,09	PARLAN	15/08/2026
EARL JOFFRE	BOISSET	3,03	BOISSET	16/08/2026
GAEC DE CARMONTE	SAINT-ILLIDE	1,89	SAINT-ILLIDE	16/08/2026
SCEA DES TILLEULS	CHALINARGUES	0,60	CHALINARGUES	20/08/2026

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Communes des biens accordés	Date de la décision tacite
GAEC DE LA ROCHETTE	LAVASTRIE	1,68	NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE	21/08/2026
GAEC LA FERME DU BOUYSSOU	MAURS	66,69	MAURS, SAINT-CONSTANT-FOURNOULES	21/08/2026
GAEC DU PUECH DE LAVERGNE	CHAUDES-AIGUES	72,59	NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE	21/08/2026
BOURRIER Quentin (GAEC DU PUECH DE LAVERGNE)	CHAUDES-AIGUES	187,60	NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE, ANTERRIEUX, CHAUDES-AIGUES	21/08/2026
EARL BANCAREL	SAINT-BONNET-DE-SALERS	15,42	SAINT-BONNET-DE-SALERS	22/08/2026
EARL DES MARRONNIERS	LA CHAPELLE-D'ALAGNON	151,68	USSEL, LAVEISSENET, LA CHAPELLE-D'ALAGNON, CELLES, SAINT-SATURNIN, CHALINARGUES, CHAVAGNAC	22/08/2026
BROUSSE David	CHALVIGNAC	3,40	CHALVIGNAC	23/08/2026
EARL DAPON DE LABORIE	SOURNIAC	77,19	JALEYRAC, SOURNIAC	24/08/2026
CHARBONNEL Guillaume	LA CHAPELLE-D'ALAGNON	43,94	COLTINES, LA CHAPELLE-D'ALAGNON	24/08/2026
GAEC HURGON A DIENNE	DIENNE	11,50	DIENNE	24/08/2026
HURGON Ludovic	DIENNE	344,32	DIENNE, LAVIGERIE, LAVEISSIERE, MURAT	24/08/2026
VAISSIERE Jérémy	PUYCAPEL	7,53	PUYCAPEL	24/08/2026
LAURENS-REOL Charlotte	TIVIER	8,30	TIVIER	24/08/2026
GAEC LEYBROS	AYRENS	1,41	AYRENS	27/08/2026
GAEC DES CLOUS	VERNOLS	189,42	VERNOLS	27/08/2026
TOURNADRE Antoine (GAEC DES CLOUS)	VERNOLS	189,42	VERNOLS	27/08/2026

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Communes des biens accordés	Date de la décision tacite
GAEC TROUPENAT	LA CHAPELLE-LAURENT	144,99	LA CHAPELLE-LAURENT, MASSIAC	27/08/2026
EARL DALLE	SAINT-GEORGES	10,35	SAINT-GEORGES	28/08/2026
GAEC DES GENTIANES	SAINT-REMY-DE-CHAUDDES-AIGUES	29,47	SAINT-URCIZE	28/08/2026
EARL BONHOMME STEPHANE	MONTBOUDIF	14,63	MONTBOUDIF	29/08/2026
EARL COURBOULEIX DES DEUX EAUX	SAINT-CIRGUES-DE-MALBERT	12,80	SAINT-CIRGUES-DE-MALBERT	30/08/2026
GAEC DE MAZEROLLES	SALINS	6,58	MAURIAC	30/08/2026
VOGRINCIC Thierry	SAINT-AMANDIN	3,67	SAINT-AMANDIN	30/08/2026
GAEC BASSET	TALIZAT	2,53	NEUSSARGUES-MOISSAC	30/08/2026

Les accusés de réception de dossier complet valant autorisation tacite d'exploiter au terme des quatre mois d'instruction peuvent être consultés au service d'économie agricole de la direction départementale des territoires.

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise à disposition des décisions d'autorisation à la direction départementale des territoires qui interviendra le lendemain de la publication du présent arrêté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 2 :

Par arrêté préfectoral ont fait l'objet d'une **autorisation totale d'exploiter** les demandes suivantes pour le département du **Cantal** :

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie autorisée (ha)	Communes des biens accordés	Date de la décision préfectorale
VESCHAMBRE Francis	CROS-DE-MONTVERT	14,99	CROS-DE-MONTVERT	02/07/2026
GAEC LACROIX	LUGARDE	8,40	SAINT-BONNET-DE-CONDAT	17/07/2026
GAEC DU CEZALLIER	MARCENAT	23,81	MARCENAT	20/07/2026

BATIFOL Enzo	JABRUN	73,86	JABRUN	23/07/2026
PUECH Gérard	ARPAJON-SUR-CERE	21,52	LABROUSSE	23/07/2026
DELFOUR Coralie	VEZELS-ROUSSY	12,46	LABROUSSE	23/07/2026
COUDERT Christian	YDES	12,72	VEBRET, YDES	27/07/2026
GAEC CONTENSOUX	ARPAJON-SUR-CERE	23,11	ARPAJON-SUR-CERE	27/07/2026
GAEC DOMMERGUES	ARPAJON-SUR-CERE	23,11	ARPAJON-SUR-CERE	27/07/2026
EARL DE KABEN	BOISSET	55,79	BOISSET, CAYROLS	10/08/2026

Ces décisions d'autorisation d'exploiter peuvent être consultées au service d'économie agricole de la direction départementale des territoires.

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise à disposition des décisions d'autorisation à la direction départementale des territoires qui interviendra le lendemain de la publication du présent arrêté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 3 :

Par arrêté préfectoral ont fait l'objet d'un **refus partiel ou total d'autorisation d'exploiter** les demandes suivantes pour le département du **Cantal** :

NOM Prénom ou Raison sociale du demandeur	Commune du demandeur	Superficie demandée (ha)	Superficie autorisée (ha)	Commune(s) des biens accordés	Date de la décision préfectorale
BROS Jérôme	CROS-DE-MONTVERT	28,70	6,46	CROS-DE-MONTVERT	02/07/2026
GAEC RAYMOND DE LABORIE	SAINT-CERNIN	28,70	12,41	CROS-DE-MONTVERT	02/07/2026
LAROUSSINIE Mathieu	LABROUSSE	26,27	4,75	LABROUSSE	23/07/2026
GAEC DE LIMAGNE	TEISSIERES-LES-BOULIES	12,46	0		23/07/2026
EARL LACALMONTIE	BOISSET	21,88	0		10/08/2026
EARL BEX	BOISSET	4,62	0		10/08/2026
BOUQUIER Philippe	BOISSET	23,19	2,04	BOISSET	10/08/2026
GAEC DE BEZONS	SAINT-JULIEN-DE-TOURSAC	21,88	0		10/08/2026

Ces décisions de refus peuvent être consultées au service d'économie agricole de la direction départementale des territoires.

Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise à disposition desdites décisions à la direction départementale des territoires qui interviendra le lendemain de la publication du présent arrêté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales Auvergne-Rhône-Alpes et le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, le directeur départemental des territoires du **Cantal** sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur régional de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt et par délégation,
L'adjointe à la cheffe du service régional
d'économie agricole

Alexandra BERAUD-SUDREAU